

Collectivité recruteuse : CCYN

Lieu d'affectation : Conservatoire de musique

Date prévue du recrutement : 01/09/2025

Date de publication : 23/05/2025

Date limite de Candidature : 22/06/2025

Type de recrutement : contractuel de droit public ou fonctionnaire

Temps complet

Cadre d'emplois/ Grades :

- **PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE DE CLASSE NORMALE**
- **PROFESSEUR D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE HORS CLASSE**

DESCRIPTIF du POSTE :

La Communauté de Communes recrute un(e) Directeur / Directrice pour accompagner une nouvelle phase de développement de son Conservatoire à Rayonnement Intercommunal, notamment avec l'ouverture d'une option théâtre prévue dans les deux prochaines années.

L'établissement, fort d'une équipe pédagogique investie, entre dans une nouvelle ère : rénovation et extension du bâtiment, écriture du projet d'établissement, mises en place de nouveaux projets et partenariats avec les acteurs du territoire. Vous serez le pilote de cette transformation, garant de la qualité pédagogique, de la cohérence administrative et du rayonnement artistique de la structure conformément aux exigences actuelles de l'enseignement artistique spécialisé au schéma national d'orientation pédagogique (SNOP).

MISSIONS :

Le directeur du conservatoire de musique à rayonnement intercommunal a pour mission de piloter le projet d'établissement défini en accord avec la politique culturelle des élus. Il organise et coordonne l'action pédagogique et administrative. Il impulse les actions culturelles de l'établissement, en garantit la cohérence et définit des projets innovants en favorisant des partenariats. Par ailleurs, il participe à la communication générale de l'établissement en lien avec le service communication.

En termes de responsabilités, le directeur est garant du projet pédagogique et de la qualité des enseignements. Il assume la responsabilité et la cohésion des ressources humaines, matérielles, financières et de la sécurité des personnes et des bâtiments.

Il est force de proposition auprès de l'autorité territoriale et effectue l'ensemble de ses missions en collaboration avec les services transversaux de l'administration. Il sait rendre compte de ses actions aux élus et à la direction des affaires culturelles qui est son référent hiérarchique direct.

- **Élaborer et mettre en œuvre le nouveau projet d'établissement** - en intégrant une analyse du contexte social, économique, environnemental et artistique, les orientations politiques guidant l'organisation de l'établissement, ainsi qu'une charte éthique et des mesures concrètes pour

garantir l'accessibilité aux publics en situation de handicap, concevoir un projet pédagogique artistique d'établissement, en hiérarchisant les priorités

- **Assurer la gestion administrative, financière et RH de l'établissement** - avec l'appui d'une assistante de direction et en lien avec les services de la collectivité, management opérationnel d'une équipe de 22 enseignants, d'une assistante de direction et d'un agent d'entretien
- **Favoriser l'innovation pédagogique et artistique** - impulser de nouveaux projets en associant les enseignants à leur élaboration, valoriser les pratiques collectives et les projets transversaux.
- **Coordination et pilotage des projets pédagogiques et des pratiques collectives** – animer les instances pédagogiques de l'établissement, impliquer les enseignants dans une approche collective du projet d'établissement.
- **Être force de proposition auprès de l'autorité territoriale** - participer à la définition des orientations stratégiques en matière d'enseignement artistique.
- **Construire et participer à la promotion de l'établissement** – en lien avec le service communication.
- **Relations permanentes avec l'autorité territoriale et/ou la direction des affaires culturelles**
- **Organisation des études** – arbitrer et opérer des choix techniques en matière d'enseignement, organiser des échanges européens,
- **Animation de la réflexion et de l'innovation** pédagogique – veiller aux évolutions artistiques, pédagogiques et sociales, diffuser et animer l'information sur les recherches en matière d'enseignement, animer des groupes de réflexion et échanges, conduire des recherches personnelles ou collectives
- **Conseil et orientation des élèves** – orienter et accompagner les élèves dans leur choix d'une discipline ou d'une pratique, gérer la relation avec les parents d'élèves, réguler les relations entre parents, enfants et professeurs
- **Culture générale des disciplines et pratiques enseignées**
- **Fonctionnement des instances de conseil et de concertation** - conseil d'établissement, pédagogique, etc.
- **Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'éducation artistique et d'action culturelle** – concevoir un programme d'action culturelle en lien avec les enseignements délivrés, définir des actions de diffusion avec les autres structures concernées par le projet de la collectivité, gérer l'accueil des artistes à résidence, piloter des projets à dimension artistique et pédagogique (notamment la CHAM), favoriser l'émergence de nouvelles pratiques artistiques, organisation de spectacles hors les murs
- **Repérer et favoriser la mise en œuvre des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires**
- **Coordonner les créations artistiques avec les enseignements délivrés**
- **Préserver le parc instrumental et les matériels (hors informatique)**

PROFIL :

- Expérience confirmée dans un poste de direction ou de coordination au sein d'un établissement d'enseignement artistique.
- Connaître le cadre réglementaire de l'organisation de spectacles (sécurité ERP, fiscalité, assurances)
- Connaissance des textes réglementaires ministériels et interministériels relatifs au fonctionnement des établissements d'enseignement artistique (SNOP...)
- Bonne connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales (budgets, ressources humaines, réglementation).
- Compétences en gestion du changement et pilotage de projet
- Leadership fondé sur la concertation, l'écoute active et la mobilisation des équipes.
- Capacité à impulser une dynamique collective en impliquant les enseignants dans la co-construction de projets.

- Connaissance des procédures administratives liés à la gestion d'un conservatoire

Avantages liés au poste :

- Une équipe pédagogique engagée et une collectivité porteuse de projets ambitieux.
- Nombre important de postes à temps plein, offrant un cadre de travail stable et attractif.
- 23 jours de RTT + 24 jours de congés payés par an.
- Carte restaurant
- Télétravail : 1 jour par semaine + 6 jours flottants par an pour situations exceptionnelles.
- Accès aux prestations du CNAS (Comité National d'Action Sociale).
- Adhésion à l'Amicale du personnel : avantages tarifaires (piscine, événements...), arbre de Noël, moments conviviaux.
- Horaires flexibles pour un meilleur équilibre vie professionnelle / vie personnelle.
- Accompagnement individualisé par la Direction des Affaires Culturelles et la Direction Générale Adjointe.

Si vous êtes intéressé(e) par ce poste, merci de transmettre votre candidature **(lettre de motivation + CV)** intitulée « Directeur(trice) du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal de la CCYN » à adresser par mail à **gabriel@chasseursdetalents.fr**